



1197 Prangins. le 20 janvier 1987

**MUNICIPALITÉ
DE
PRANGINS**

**AU CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS**

Préavis No 27/87

Concerne : Demande de crédit de fr. 60'000.-- pour la construction d'un collecteur d'eaux usées "Au Grand Noyer - Bénex du Milieu".

Municipal responsable : M. Jean-Louis PASCHE

Monsieur le Président,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les Conseillers,

PROJET

Afin de terminer les travaux d'épuration dans le secteur "Au Grand Noyer - Bénex Dessous", il est nécessaire de construire un collecteur pour récolter les eaux usées des propriétés sises dans ce quartier du village. Actuellement, ces eaux d'égouts s'en vont directement au lac. Ce poste figure sous chiffre No 8 du plan des investissements 1987 du 12.12.1986.

CONSTRUCTION

La canalisation, d'un diamètre de 200 mm. sera posée sur une longueur de 96 ml, dans la route de Bénex-Dessous. La chaussée sera remise en état dans sa partie touchée par les travaux en question.

COUT

Le résultat des soumissions rentrées en juin 1986 est le suivant :

- Travaux de génie civil	fr.	44'000.--
- Honoraires d'ingénieurs	fr.	8'000.--
- Divers, hausses et imprévus	fr.	8'000.--

<u>Montant total des travaux</u> :	fr.	60'000.--
		=====

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

v u le préavis No 27/87 concernant une demande de crédit de fr. 60'000.-- pour la construction d'un collecteur d'eaux usées "Au Grand Noyer - Bénex du Milieu",

l u le rapport de la Commission chargée d'étudier

cet objet,

attendu que

ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- 1/ d'adopter le préavis No 27/87 concernant une demande de crédit de fr. 60'000.-- pour la construction d'un collecteur d'eaux usées "Au Grand Noyer - Bénex du Milieu",
- 2/ d'accorder un crédit de fr. 60'000.-- pour ces travaux,
- 3/ d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de fr. 60'000.-- aux conditions les plus favorables du moment.
- 4/ de porter le montant de cet investissement au compte des financements spéciaux en matière de canalisations eaux usées et eaux claires.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 19 janvier 1987, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

M. Jaccard



le secrétaire

A. Badel

Annexe : 1 plan.

Au Grand Noyer

